ANNEXE

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDE

EC

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: FR-2023-0068 1-5

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0025027-0008

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	EC
	PARASECT CYP10
	IG SECTICHOC CYP10
	INSECTICYP 10
	F-28 INS
	ACTO / MORTIS LIQUIDE CONCENTRÉ VOLAN
	TS - RAMPANTS
	SUBITO INSECTICIDE CONCENTRE VOLANTS R
	AMPANTS
	SUBITO CONCENTRE ANTI-INSECTES
	1015C
	PIPEROCIDE CYP
	AQUASECT CYP
	KAP4HOME CYP10
	CYPER KILL

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CHIMIGET
	Adresse	Lien-Dit Sibilot CD 6 13480 CABRIES France
Numéro de l'autorisation		FR-2023-0068 1-5
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides		FR-0025027-0008
Date de l'autorisation		06/12/2023
Date d'expiration de l'autorisation		05/12/2033

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	BFC
Adresse du fabricant	11, rue de l'Huisne 61110 Rémalard-en-Perche France
Emplacement des sites de fabrication	BFC site 1 11, rue de l'Huisne 61110 Rémalard-en- Perche France

Nom du fabricant	IGET CHIMIE
Adresse du fabricant	Lieu-dit Sibilot - CD6 13480 Cabriès France
	IGET CHIMIE site 1 Lieu-dit Sibilot - CD6 13480 Cabriès France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(RS)-\alpha-cyano-3phenoxybenzyl-(1RS)-cis, trans-3-(2,2 -dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate (Cypermethrin)
Nom du fabricant	Tagros Chemicals India Private Limited
Adresse du fabricant	Jhaver Centre, Raja Annamalai Building IVth Floor, 7 2 Marshall Road, Egmore 6000 008 Chennai Inde

Emplacement des sites de fabrication	Tagros Chemicals India Private Limited
	site 1 A-4/1&2, Sipcot Industrial Complex,
	Pachayankuppam, Cuddalore 607 005 Tamilnadu Inde

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
henoxybenzyl-(1 RS)-cis, trans-3-(2,2-dichloroviny	RS)-cis, trans-3-(52315-07-8	257-842-9	10,87 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

SL Concentré soluble

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organe s (nervous system) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à di sposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les in structions. P260: Ne pas respirer les spray. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P314: Consulter un médecin en cas de malaise. P391: Recueillir le produit répandu. P501: Éliminer le dans conformément à la règlementa tion.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Flying and crawling insects - surface spray under buildings – non professional users

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: non précisé Stade de développement: non précisé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Under buildings
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Nombre et fréquence des applications:
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	-

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

_

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Insectes volants et insectes rampants -pulvérisation de surface sous les bâtiments

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Sous les bâtiments
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de	Nom scientifique: aucune donnée
développement)	Nom commun: autre: Insectes rampants
	Stade de développement: adultes
	Nom scientifique: Blattella germanica
	Nom commun: autre: Blattes
	Stade de développement: adultes
	Nom scientifique: Periplaneta americana
	Nom commun: autre: Blattes
	Stade de développement: adultes
	Nom scientifique: aucune donnée
	Nom commun: autre: Insectes volants
	Stade de développement: adultes
	Nom scientifique: autre: Culex sp
	Nom commun: autre: Moustiques
	Stade de développement: adultes
	Nom scientifique: Musca domestica
	Nom commun: autre: Mouches domestiques
	Stade de développement: adultes
	Nom scientifique: Vespula spp.
	Nom commun: autre: Guêpes
	Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur
	Extérieur (sous les bâtiments)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation
	Description détaillée: Pulvérisation des surfaces
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Dilution (%): The product should be diluted to 2% in water

7

	Nombre et fréquence des applications: Le produit doit être dilué à 2% v/v dans l'eau avant utilisation. 20 mL de produit dilué /m² Une activité résiduelle a été démontrée jusqu'à 4 mois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille ou jerrycan en PEHD fluoré de 0,25 ; 0,5 et 1 L.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

_

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION 1

5.1. Consignes d'utilisation

- Pulvériser le produit sous les bâtiments (vides sanitaires).
- Se conformer aux instructions utilisation.
- Traiter uniquement les surfaces infestées.
- Le produit dilué doit être agité avant et pendant l'utilisation.
- Ne pas utiliser le produit en continu.
- Laisser agir 24 à 72h en fonction du type de surface et d'espèces.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées. A cause de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthrinoïdes), le produit peut causer des réactions nocives sévères chez les chats.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le récipient bien fermé dans un local sec et bien aéré.
- Protéger du soleil.
- Protéger du froid.
- Ne pas stocker à une température > 40 °C.
- Durée de conservation : 24 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS Ce produit contient de la cyperméthrine, substance dangereuse pour les abeilles.			